



15/04/2025

MONTIVILLIERS FAVORISE LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Dans un contexte où les jeunes rencontrent des difficultés croissantes pour se loger et où l'isolement des personnes âgées reste une préoccupation majeure, la Ville de Montivilliers a choisi de miser sur la solidarité entre générations.

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et du bien-vieillir, la Ville renouvelle une initiative intergénérationnelle. Lancé à la rentrée scolaire 2024, un dispositif permet à des jeunes – étudiants, apprentis, internes ou jeunes actifs – d'être logés à moindre coût au sein des résidences autonomie de la Ville, en échange de temps passé auprès des seniors.

Deux logements de type T1 bis (33 m²), entièrement meublés, sont ainsi proposés à la location dans chacune des résidences autonomie municipales : Beauregard et l'Eau Vive. Chaque hébergement est proposé pour une durée d'un an, du 1er septembre au 31 août. En contrepartie, les jeunes occupants s'engagent à assurer une présence bienveillante et à participer à la vie de la résidence, contribuant ainsi à renforcer le lien social et à rompre l'isolement des aînés.

Ce dispositif a pour double objectif de faciliter l'accès au logement pour les jeunes, tout en favorisant les échanges intergénérationnels dans un cadre sécurisé et convivial. Les jeunes résidents peuvent également bénéficier d'un repas du midi au tarif solidaire de 2 €.

Fort de succès de la première édition, la Ville a reconduit le dispositif pour l'année 2025/2026. Les jeunes intéressés ont jusqu'au 14 août pour déposer leur candidature en s'adressant au Centre communal d'action social de Montivilliers.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr